

UNE GRILLE DU CHÂTEAU DE MEUDON TRANSPORTÉE À CLAIROIX

par

Jean DESMAREST

A la fin de l'année 1976 mon attention fut attirée de nouveau sur la propriété située à Clairoix au confluent de l'Aronde et de l'Oise où se trouve un bâtiment reconstruit ou modifié considérablement sur l'emplacement de l'ancien moulin à tan des Templiers dont j'ai autrefois parlé dans une communication à notre Société. Les Templiers possédaient divers domaines dans la région, notamment à Compiègne à l'angle de la rue Solférino et de la rue Vivenel, ainsi que le montre le plan Chandellier de 1734. Des vestiges en ont subsisté jusqu'à la guerre de 1914.

Ce moulin à tan de Clairoix recueillait des écorces de chêne et les broyait pour alimenter les tanneries de Compiègne et des environs.

Des planches de dessins de l'Encyclopédie de Diderot nous donnent le détail de ce genre de moulin qui comportait une roue à godets mue par la rivière et faisant tourner un arbre à cames ou à taquets levant alternativement des pilons retombant dans une auge de bois.

Après de nombreuses transformations le moulin fut acheté après la dernière guerre par la société Maille qui le laissa complètement à l'abandon et installa dans son enclos des réservoirs de carburants pour les besoins de son industrie.

Une grille que tous les Clairoisiens pouvaient apercevoir au bout de l'allée menant à la propriété fermait la cour d'entrée.

Diverses personnalités du Palais de Compiègne se fondant sur je ne sais quelle tradition, avaient avancé que cette grille pouvait provenir du château de Marly. Elle portait en effet dans chaque vantail un médaillon

central contenant 2 L entrecroisés indiquant l'origine d'un domaine royal.

Le propriétaire, M. Philippe Maille, me fit un jour part de son désir de voir cette grille retrouver sa place au château dont elle provenait. Je me mis donc en relation avec le Maire de Marly qui parut intéressé par l'espoir de cette restitution et en informa le conservateur du Musée de Marly, Mme Marie-Amynthe Denis-Pascalis. Nous unimes donc, elle et moi, nos efforts pour retrouver toute documentation permettant de situer cette grille dans le domaine de Marly, et en retrouver l'auteur ainsi que sa date de fabrication.

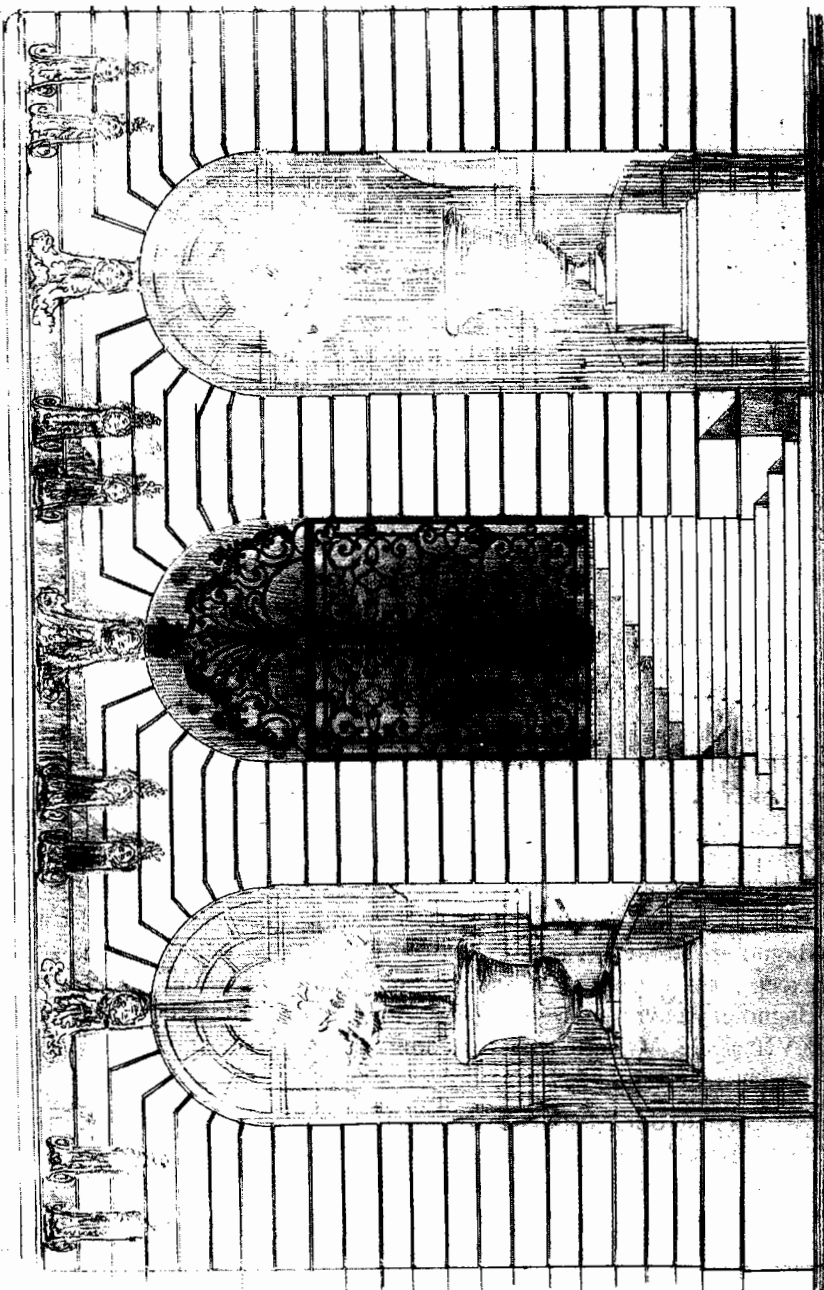
J'en fis un relevé afin de la comparer avec d'autres dessins de grilles de Marly, mais nos recherches conjuguées restèrent vaines.

Enfin, ainsi qu'il arrive bien souvent par l'effet du hasard, je découvris que j'avais sous la main, dans un ouvrage de ma bibliothèque, « l'Architecture française » de Jean Mariette, réimprimé en 1927 par Louis Hauteœur, une planche représentant une grille d'un dessin tel que l'on ne pouvait douter qu'il s'agissait de celle de Clairoux.

Seulement cette grille était l'une de celles du château neuf de Meudon édifié pour le Grand Dauphin, fils de Louis XIV, et repassé dans le domaine royal après la mort du Dauphin en 1711. Il apparaissait donc que Marly était dépossédé de ses espérances au bénéfice de Meudon.

Pendant ce temps et de nombreux mois de recherches et de correspondances, cette malheureuse grille continuait à se dégrader. Deux pots à feu Louis XIV en terre cuite qui couronnaient les deux piliers la soutenant se sont trouvés accrochés par un engin de manutention qui les a réduits en miettes. Aussi avons-nous jugé qu'il serait prudent de la faire classer le plus rapidement possible. Je rédigeai donc un dossier de classement et le transmis par l'intermédiaire de notre ami M. Callais, président de la Sauvegarde du Vieux Compiègne, à Mme Bonnet-Laborderie, conservateur des objets d'art du département de l'Oise, espérant qu'un arrêté de classement pourrait être obtenu assez rapidement, d'autant plus qu'une lettre du propriétaire y était jointe, portant engagement de consentir au classement et même de faire transporter à ses frais la grille dans le musée de l'Etat qui lui serait désigné.

Après cette relation de nos démarches et recherches il faut tout de même parler de la grille elle-même. Je vous en présente un relevé, la replaçant à l'endroit indiqué par la planche de Mariette.



Le château neuf de Meudon, construit pour le Grand Dauphin par Mansart, s'élevait sur des terrasses, œuvres du Primatice au XVI^e siècle et qui existent encore en partie. Une grotte chantée par Ronsard occupait l'emplacement de l'Observatoire actuel. La forte pente du terrain avait obligé l'architecte à construire l'ouvrage sur quatre niveaux. Un rez-de-chaussée et un entre-sol formaient un piédestal qui ne prenait jour que du côté de la Seine. On y accédait par un avant-corps muni en son centre de la grille de Clairoux. Le bel étage était au ras des jardins postérieurs et comportait une autre grille que l'on voit sur cette même planche de Mariette.

Le Gand Dauphin mourut de la petite vérole en 1711. Son fils, le duc de Bourgogne, mourut en 1712, et le domaine passa au nouveau dauphin, le futur Louis XV, âgé alors de deux ans.

Quelques mots sur l'ouvrage de Mariette paru sous la date de 1727. Louis Hauteceœur dit dans la préface de sa réédition de 1927 :

— « La faveur avec laquelle l'ouvrage fut accueilli engagea Mariette à faire paraître en 1738 un nouveau recueil sous le titre légèrement modifié ; « L'Architecture Française ou Recueil des plans, élévations, coupes et profils des maisons royales, de quelques églises de Paris, et de châteaux et maisons de plaisance situés tant aux environs de cette ville qu'en d'autres endroits de France, bâtis nouvellement par les plus habiles architectes, et mesurés exactement sur les lieux ». Le format était plus important ; cette modification était dûe semble-t-il, au caractère monumental des édifices qui exigeaient une échelle plus grande. Il ne s'agissait plus, en effet, d'hôtels particuliers, mais de vastes églises comme celle de la Sorbonne ou du Collège des Quatre Nations, de palais ou de châteaux royaux, comme le Louvre, Versailles, Trianon, Marly, Clagny, Meudon, d'habitations princières comme Chantilly et Bagnolet. Cette fois encore le titre était un peu fallacieux, car si l'on excepte les écuries de Chantilly bâties par Aubert, et les jardins de Bagnolet, œuvre de Desgots, les autres édifices reproduits dataient du XVII^e siècle. Mariette avait sans doute comme en 1727 voulu utiliser des planches déjà gravées.

On peut donc distinguer deux parties très nettes en cette collection : d'une part les trois premiers volumes qui forment un tableau de l'architecture civile et religieuse au début de XVIII^e siècle ; d'autre part la réédition du grand Marot, où l'on trouve les plus célèbres monuments construits sous Louis XIII et la minorité de Louis XIV, et le volume de 1738 consacré aux châteaux et églises du règne de Louis XIV.

L'éditeur Jombert devient possesseur de toutes ces planches lorsque Jean-Pierre Mariette, en 1752, cessa le commerce pour acheter une charge de contrôleur de la Grande Chancellerie. Il demanda à Jacques-François Blondel de rédiger un commentaire et publia en quatre volumes in folio qui parurent en 1752, 1754 et 1756, « l'Architecture française ou Recueil des plans, élévations, coupes et profils des églises, maisons royales, palais et édifices les plus considérables de Paris ».

Hautecœur avait envisagé de publier deux autres volumes, mais il semble qu'il ait dû se limiter aux trois premiers, déjà considérables.

Dans sa table des matières, il indique que les grilles de Meudon étaient du dessin de Nicolas Pineau, ou Pinault, ou Pineaut, sculpteur, ornemaniste et architecte, né à Paris en 1684. Fils de Jean-Baptiste Pineau, cet artiste qui appartient à la catégorie des charmants décorateurs français du XVIII^e siècle, suivit le tsar Pierre 1^{er} à Saint-Pétersbourg en 1716, (ou peut-être 1717).

Il travailla notamment au château de Péterhof, et construisit un « Marly » pour le tsar. D'après certains biographes il revint à Paris en 1727. D'autre part nous trouvons dans « les Amours rivaux ou l'homme du monde éclairé par les Arts » par un homme de lettres et par feu M. Bondel (Amsterdam et Paris 1774) que Pineau demeura vingt cinq ans en Russie, ce qui placerait son retour vers 1740-1741.

Il se consacra à la sculpture d'ornements et retrouva à Paris une vogue extraordinaire. Ce fut lui qui introduisit le contraste dans les ornements et il eut une multitude d'imitateurs. Son fils aîné sculpta dans le même genre mais sans autant de talent. Une grande partie de ses dessins sont conservés en Russie. On en voit quelques-uns au Musée des Arts Décoratifs à Paris.

On retrouve la trace de Pineau dans l'Hôtel de Villeroy, 78, rue de Varenne à Paris (actuellement Ministère de l'Agriculture, si je ne me trompe). Cet hôtel fut bâti en 1724 pour l'actrice Christine, Antoinette, Charlotte Desmares (1682-1753), maîtresse du Grand Dauphin et du duc d'Orléans. Il fut agrandi en 1716 par le duc de Villeroy sur les dessins de l'architecte Le Roux, et terminé par Pineau, notamment pour l'escalier principal. Une planche (n^o 190) en figure dans le Mariette. L'hôtel y est indiqué comme bâti sur les dessins de M. Aubry et modifié et agrandi par Le Roux.

D'autres œuvres de Pineau figurent dans le Mariette. Il est à signaler qu'en dehors de ses dessins, certains des ouvrages de Pineau sont encore visibles, notamment à la Wallace Collection qui possède une balustrade

d'escalier en fer forgé très ornementée (portant le n° d'inventaire F 08) qui lui est attribuée et provenant du Palais Mazarin (cabinet des médailles). A la reconstruction par Labrouste de la Bibliothèque impériale entre 1855 et 1862, cette balustrade qui mesurait alors onze toises et demie, fut achetée par Richard Wallace pour le prix de 54 938 Frs.

Le séjour de Pierre le Grand à Meudon en 1717 détermina certainement le départ de Pineau pour la Russie. Pourtant la rusticité du tsar, telle que nous la montre l'anecdote rapportée par Pillement dans « Les environs de Paris disparus » n'était pas de nature à l'engager dans ce voyage, et le changement de vie dut lui être pénible.

Voici l'anecdote scatologique sur le séjour du tsar à Meudon, suivant Georges Pillement :

Le 17 mai 1717, le tsar Pierre le Grand étant venu visiter le château, un contemporain, Jean Buvat, nous raconte ce curieux épisode : « l'envie lui avait pris d'aller à la selle et , étant sur la chaise percée, il demanda du papier au valet qui la lui avait apportée, lequel n'en ayant point à lui donner, ce prince se servit d'un écu de cent sols pour y suppléer et le présenta ensuite au valet qui s'excusa de ne pouvoir le recevoir parce que le concierge lui avait fait défendre de rien prendre de personne. Ce que voyant, le tsar, après lui avoir dit plusieurs fois de la prendre, le jeta plein de vilénie par terre ».

Après de nombreuses années d'abandon, et son affectation au roi de Rome en 1811, Meudon servit d'habitation au duc d'Orléans sous la monarchie de Juillet, et au roi Jérôme sous le second Empire.

Pendant la guerre de 1870, le château neuf, seul reste des deux constructions, fut incendié par les Allemands qui l'occupaient, et la paix revenue, fut affecté à la construction d'un observatoire destiné à l'astronome Janssen. L'administration se débarrassa des décombres et l'une des grilles échut à M. Pluchard, habitant de Clairoix, qui l'installa dans sa propriété en 1888.

L'attribution de cette grille nous paraissait donc bien établie et nous nous étions mis en relations avec M. Villadier, conservateur du Musée de Meudon, pour envisager son retour à Meudon lorsque la copie d'une lettre adressée à M. Maille par le Ministre de la Culture et de la Communication nous fut transmise. En voici la teneur :

Le Ministre de la Culture et de la Communication
à Monsieur le Maire de la Ville de Marly-le-Roy
s/c de Monsieur le Préfet des Yvelynes

(Préfecture des Yvelines — I Mars 1979 — Coordination)

Objet : Acquisitions faites par les musées classés et contrôlés (application des dispositions de l'article 9 de l'ordonnance du 13 juillet 1945 portant organisation des musées des beaux-arts)

Après avoir consulté le Conseil artistique de la Réunion des Musées nationaux dans sa séance du 26 Janvier 1979, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je donne un avis favorable à l'acceptation du don suivant, pour le Musée de la grille royale :

Grille en fer forgé à deux vantaux d'époque Louis XIV
provenant de l'ancien domaine de Marly.

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur des Musées de France

La création du Musée de la grille royale, sous les auspices de M. le Sénateur Maire de Marly, fournit évidemment l'explication de cette décision ministérielle qui fait rêver.

Néanmoins il restait à renforcer notre certitude de l'appartenance de cette grille à Meudon. Une visite sur les lieux s'imposait. M. Remondet, Architecte en chef du domaine de Meudon, se mit aimablement à notre disposition à cet effet et nous fournit la copie de tous les plans anciens nécessaires pour situer exactement l'emplacement de la grille au début du XVIII^e siècle. Son collaborateur, M. Odoul nous accompagna à Meudon le 11 mars 1980, et l'examen de la baie centrale de l'Observatoire, du côté des parterres, nous confirma que les mesures de la grille de Clairoux concordaient bien avec son emplacement ancien présentant une largeur de 2 m 604, soit 2 m 52 pour les vantaux et le reste pour les dormants fixes et les jeux nécessaires, la hauteur de la baie étant de 3 m 49.

Le dessin la replaçant dans son cadre vous montre qu'elle s'y adapte exactement. Des reprises de pierre dans les piédroits correspondent aux anciens scellements, reprises exécutées très soigneusement lors de l'installation de l'Observatoire.

Tous les changements apportés à Meudon au cours du XVIII^e siècle sont notés dans les documents de l'époque mentionnés dans l'ouvrage de Paul Biver (1923), en se reportant notamment au plan dressé en 1780 par Le Dreux, élève de Gabriel et bien connu à Compiègne, contrôleur de Meudon, ce plan publié par Le Rouge.

L'examen du dessin de Mariette nous montre que cette grille s'ouvrait vers l'extérieur, au vu de la position des gonds, ce qui

s'explique par son emplacement au milieu de la montée d'un escalier toujours existant.

Une gravure de Perelle reproduite dans l'ouvrage d'Ernest de Ganay sur *Le Nostre*, montre la façade du Château Neuf du côté du parterre munie dans son arcade centrale d'une grille surmontant un perron de nombreuses marches, arcade encadrée de deux baies semblables formant niches et recevant chacune un vase de marbre planté d'un oranger, sur un socle surélevé. Il se peut que ces deux socles de pierre soient d'ailleurs ceux qui encadrent actuellement le perron central. Ce dernier a été raccourci vers 1885 pour aboutir à un plancher en fers et voutains établi à au moins 0 m 60 en contre bas du plancher ancien lors de la construction du mur circulaire soutenant la coupole de l'Observatoire. La partie centrale du château fut alors vidée de tous ses planchers probablement déjà détruits par l'incendie de 1871.

Pour toutes nos recherches nous tenons aussi à remercier particulièrement M. Georges Poisson, conservateur du Musée de l'Ile de France, qui nous a confirmé formellement l'identification de la grille au cours de la correspondance que nous avons échangée.
